

# Le Chili met fin à la peine de mort

## Partage international n° [159](#) - Novembre 2001

C'est en 2001 que le congrès chilien aura adopté un projet de loi abolissant la peine de mort, pour la remplacer par une sentence à vie. José Antonio Gomez, ministre de la Justice, a déclaré que la peine capitale était « inutile et injustifiée ».

La peine capitale a été abolie dans 76 pays. Elle n'a plus été prononcée dans 21 pays depuis au moins dix ans. Mais 14 pays l'appliquent encore pour des délits mineurs, et les 85 pays restants y ont recours lors de crimes spécifiques.

La Chine détient le record mondial dans ce domaine, avec plus de 1 000 exécutions en l'an 2000 (au moins 1 100 de janvier à mai 2001), alors qu'aux Etats-Unis, plus d'une centaine de personnes auront été exécutées cette année.

Chili

**Sources** : Inter Press Service

**Thématiques** : [Société](#), [politique](#)

**Rubrique** : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)